

CLIS dédiée au pilote de captage et de stockage de CO2 de TOTAL  
Compte rendu de la réunion du 22 juin 2009

25.06.09

La réunion du 22 juin était la septième réunion de la CLIS. Cette réunion a été l'occasion de faire le point des mesures devant être mises en œuvre avant injection, notamment l'exercice du plan de secours et l'information du public sur les risques, et de visiter les installations à Lacq et à Rousse.

Avant la réunion se sont excusés pour leur absence : M. le président de la CCL, M. le maire de Monein, M. le représentant de la communauté d'agglomération de Pau, M. Barrabès, M. De Guillebon.

**Etaient présents :**

M. Miqueu : Président de la CLIS

Pour l'Etat :

Mme Lafond Puyo, Préfecture  
M. Dominique Van Deginste DRIRE,  
M. Boulaigue : DRIRE,

Pour les élus :

M. Turpain: Communauté des communes de Lacq,  
M. Dubreuil : Communauté des communes de Lagor,  
M. Soudar : Maire de Laroin et conseiller général,  
M. Rousselet: Adjoint au maire de Saint Faust.

Pour les associations :

Mme Loustalet : Présidente de Coteaux de Jurançon Environnement,  
Mme Lambert : SEPANSO,

Pour les salariés :

Absents excusés

Pour la CCI :

M. Patrice Bernos

Pour le groupe Total :

M. Olivet : Directeur technique de TEPF,  
M. Jovine : Chef de projet TEPF,  
M. Aimard : Chef de projet Total CSTJF,  
M. Mainetti : Délégué à la communication Total,  
M. Mardelle : Chef de l'équipe d'intervention TEPF.

## **Compte rendu des échanges :**

Les éléments suivants ont vocation à décrire de façon synthétique le contenu des échanges et des prises de position.

Monsieur Miqueu introduit la séance à 14h00, présente l'ordre du jour, et fait part d'un article de presse paru dans les échos sur le projet de Total. Il regrette qu'il ne mentionne pas la CLIS compte tenu de l'important travail qui y est réalisé. Il mentionne les autres projets de CSC dont l'article se fait l'écho, notamment le projet de Claye-souilly (Véolia) pour lequel il envisage de faire une visite, et demande des précisions sur le captage par voie chimique.

M. Olivet indique qu'il s'agit de piéger le CO<sub>2</sub> contenu dans les fumées par contact avec une solution d'amines, le CO<sub>2</sub> étant ensuite «libéré » par régénération de celles ci.

Il relève en outre la participation du groupe Total dans la société TENESOL qui produit des panneaux photovoltaïque, et relayant la demande de Mme Lambert demande à Total des précisions sur ce sujet et sur l'investissement de Total en R&D dans les énergies renouvelables.

M. Olivet indique que TENESOL est détenue à 50% par Total, les panneaux qui sont produits étant à base de silicium. Total mène par ailleurs d'autres partenariats pour le développement de panneaux souples n'utilisant pas le silicium. L'implantation de panneaux photovoltaïque à Lacq mettra en œuvre des structures rigides et souples.

M. Mainetti indique que plus généralement l'investissement de Total dans les énergies renouvelables est centré sur le solaire et la biomasse. Il mentionne également le travail et partenariat avec l'UPPA sur la géothermie.

Mme Lambert fait état d'une communication de l'INERIS (voir annexe) sur les risques associés au CO<sub>2</sub>, et interroge Total sur leur prise en compte et sur la participation possible au comité de suivi scientifique. M. Olivet indique que les risques évoqués ont bien été intégrés dans l'analyse réalisée pour le projet et M. Aimard indique que cet établissement sera approché en ce sens.

### 1/ Point d'avancement du pilote

(Voir document en annexe)

M. Boulaigue rappelle que l'arrêté d'autorisation et de prescriptions a été signé le 13 mai.

### *Planning industriel et plan de surveillance*

M. Jovine fait le point du déploiement industriel du projet: les essais de démarrage de la chaudière sont réalisés pour le fonctionnement à l'air et à venir en juillet après démarrage de l'unité de production d'oxygène d'Air Liquide (fin juin) sur l'oxycombustion. A Rousse les installations seront prêtes au cours de la première quinzaine de juillet.

La ligne de base (état de référence pour la mise en place de la surveillance environnementale) est en cours de finalisation: les relevés sismiques sur le premier puits de surveillance ont été établis, le plan de surveillance de la faune et de la flore est en voie d'achèvement, la ligne de base est constituée pour les gaz du sols.

D'un point de vue technique l'injection est envisagée dans le courant du mois d'août (seconde quinzaine). Total ne prévoit pas de campagne de communication à cette occasion mais fait part

d'une probable inauguration en octobre.

Mme Lambert relève l'absence de bio indicateur valide pour la période automnale et demande si l'avis de la DRIRE sera sollicité. M. Olivet mentionne le travail collaboratif entre SOGREAH et la DIREN sur ce point.

M. Boulaigue rappelle que la surveillance repose sur un ensemble de mesures partant du puits lui-même (pression température), puis le réservoir (sismique) et ensuite l'environnement (gaz du sol, aquifères, faune et flore). Il précise que le volet faune flore de la surveillance fait in fine partie du champ de l'expérimentation.

**A la demande de Mme Lambert, ce plan sera communiqué à la CLIS, ainsi que les relevés sismiques.**

#### *Autres dispositions*

M. Olivet précise que les garanties financières ont été constituées, et que les documents supports d'exploitation sont en cours de finalisation.

La contre expertise sur le puits a été effectuée et transmise à la DRIRE pour examen. Le dossier relatif aux tests et réparations sur la canalisation reste à transmettre.

#### 2/ Plans de secours

M. Mardelle précise qu'un exercice interne est prévu le 26 juin à Lacq, et courant juillet (date à confirmer) à Rousse avec intervention du SDIS.

Le scénario ne sera pas constitué par un cas majorant et très hypothétique (tel que l'arrachement de la tête de puits sans fonctionnement des mesures de sécurité) mais par une rupture de tuyauterie (piquage 2 pouces).

**Auparavant, Total établira une plaquette d'information des riverains proches sur la nature des risques accidentels et fera une information par voie de presse. Cette plaquette sera transmise pour information et remarques aux membres de la CLIS, et notamment aux élus.**

M. Boulaigue précise que cette démarche n'est pas celle consistant à informer le public autour des sites SEVESO et que la nature des risques autour des installations du pilote ne justifie pas de procéder par analogie stricte.

Mme Loustalet mentionne des bruits de « pétardage » sur le chantier et un mur taché signalé par des riverains: Total indique qu'il n'a pas connaissance d'incident survenus sur le chantier pouvant expliquer cela, et qu'en pareil cas le mieux est de demander des explications dans l'instant. Il rappelle qu'un agent de sécurité (pompiers) est en permanence sur le site) et que les incidents sont systématiquement relevés.

#### 3/ Visite des installations

Les installations de Lacq et de Rousse ont été visitées : les travaux sont pour l'essentiel achevés et les installations sont en phase d'essai. M. Jovine explique la fonction des différentes installations visitées y compris les dispositifs de sécurité, ce qui n'amène que peu de commentaires et questions.

Mme Loustalet mentionne l'inquiétude de riverains sur l'impact paysager des rangées d'arbustes

plantés pour assurer l'insertion paysagère, après le retrait de haies de thuyas.

**La prochaine CLIS sera programmée au mois de novembre.**

La séance est levée à 17h30.

-----O-----